**CAHIER DES CHARGES**

1. **Informations générales**

|  |  |
| --- | --- |
| Intitulé de la mission | Etude juridique droit national et communautaire en vue de la mise en place des produits d’épargne populaire et produit d’épargne de la DIASPORA adaptés au contexte de la CEMAC |
| Bénéficiaire(s) | Expertise France, CDEC Cameroun et CDC Gabon |
| Pays | Zone CEMAC, CDEC Cameroun et CDC Gabon |
| Durée totale des jours prévus | 40 jours d’expertise |

1. **Contexte et justification du besoin**

**Contexte macroéconomique**

D’après la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED), les besoins annuels de l'Afrique en matière de financement pour réaliser les objectifs de développement durable (ODD) se situeraient autour de 600 milliards de dollars par an - soit environ un tiers du revenu national brut des pays africains, dont près de 170 milliards de dollars pour le seul financement des infrastructures.

Compte-tenu des montants inférieurs apportés par les ressources budgétaires et l’aide publique au développement et de l’impossibilité pour bon nombre de ces économies de s’endetter à des niveaux aussi importants, l’Union Africaine a souhaité renforcer la mobilisation des ressources intérieures africaines. L’Agenda 2063 adopté en 2015 prévoit ainsi de doubler la contribution des marchés de capitaux africains au développement du continent et encourage les pays à mettre en place des mécanismes de financement innovants.

Parmi ces outils figure le modèle des Caisses des Dépôts et des Consignations, qui constitue un instrument de financement alternatif, endogène et complémentaire.

La **CDEC du Cameroun** *créée le 14 avril 2008, opérationnelle depuis janvier 2023,* et la **CDCdu Gabon** *créée en aout 2010* ont émis le souhait de bénéficier d’un appui financier pour une étude juridique d’une part, sur la zone géographique CEMAC pour le droit communautaire et d’autre part sur les droits nationaux du Gabon et du Cameroun respectivement.

Pour répondre à cette requête, Expertise France, en lien avec les experts recrutés sur le projet et avec l’appui technique de la Caisse des Dépôts et Consignations française et le Forum des CDC, sera chargée de la mise en œuvre technique du projet.

**Contexte de la Caisse de Dépôt et de Consignation du Cameroun**

**La création de la Caisse des Dépôts et Consignations du Cameroun** le 14 avril 2008 est intervenue dans un **contexte où le Cameroun venait de sortir d’une série de crises économiques, de dévaluation et de sure**ndettement dans les années 90s et **a bénéficié des allègements important**s **de la dette publique suite à l’atteinte du point d’a**chèvement de l’Initiative PPTE en 2006. Dès lors, le Cameroun s’est **engagé dans l’implémentation de multiples réformes et programmes en vue de son développement socio-économique**, nécessitant des financements énormes, d’où la création de la CDEC en tant qu’**instrument de financement endogène, innovant** et alternatif à l’endettement traditionnel, **capable de mobiliser, sécuriser et rentabiliser des ressources complémentaires.**

La CDEC a pour mission de recevoir, de conserver et de gérer les sommes et avoirs publics ou privés, conformément aux lois et règlements en vigueur. Elle peut également gérer sous mandat, les services spécifiques qui lui sont confiés par l’Etat ou ses démembrements. Aussi, la CDEC peut-elle concourir au financement du développement du pays, par l’intermédiaire des structures spécialisées, selon les priorités définies par le Gouvernement.

Comme instrument de financement du développement économique et social du Cameroun, la CDEC est un levier complémentaire pour mobiliser et canaliser les ressources diverses et alternatives vers des investissements stratégiques financièrement rentables et porteurs de croissance.

Elle exerce en outre toutes autres activités se rapportant à sa mission.

La CDEC n’est cependant opérationnelle que depuis le 23 janvier 2023, date de nomination de ses premiers dirigeants.

Pour se déployer efficacement, la CDEC a besoin des ressources longues. Cependant, les ressources qui lui sont dévolues sont dans la plupart volatiles et de courte durée. Le législateur camerounais n’a pas confié expressément à la CDEC des mandats de gestion portant sur l’épargne populaire ou les fonds de retraite. Il est ainsi question pour la CDEC de rechercher de nouvelles niches de fonds pouvant lui permettre d’augmenter significativement sa contribution dans le financement de l’économie dans un contexte de rareté des ressources.

La CDEC n’étant pas une banque pouvant collecter directement l’épargne du public, est très engagée à travers le projet DIASDEV de mener une réflexion sur les fonds en provenance de la Diaspora. En effet, le potentiel de la Diaspora camerounaise, qui opère parfois de façon informelle, peut être très considérable qu’il s’agisse de l’épargne ou d’autres types d’investissement.

En outre, l’étude pourrait s’étendre aux résidents et considérer également la possibilité de développer des produits spécifiques en faveur de la mobilisation de l’épargne nationale.

**Contexte de la Caisse de Dépôt et de Consignation du Gabon**

La Caisse des Dépôts et Consignations du Gabon a été créée par l’Ordonnance n° 024/PR/2010 du 12 août 2010 portant création et organisation de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC), ratifiée par la loi n° 045/2010 du 12 janvier 2011. La CDC du Gabon est un Etablissement Public à Caractère Industriel et Commercial, dotée d’une autonomie de gestion et placée sous la tutelle technique du Ministère du ministère en charge de l’Economie.

Sa mission principale est la sécurisation et la gestion des fonds d’origine publique et privé, conformément aux exigences réglementaires et aux impératifs de développement national.

Pour répondre à des besoins structurants et à des priorités nationales, la CDC, dès sa création, s’est vue confier des missions spécifiques liées aux politiques publiques. Ces attributions permettent à la CDC du Gabon d’accomplir sa mission d’intérêt général confiée par le législateur qui s’inscrit au cœur de ses prérogatives : dépositaire des dépôts protégés des personnes physiques et morales. Ainsi, la CDC exerce diverses missions stratégiques, parmi lesquelles la protection de l’épargne sur livret, la gestion de la retraite et de la prévoyance, l’administration des dépôts réglementés et consignations, la participation aux marchés de capitaux, ainsi que le financement de l’inclusion financière et de secteurs prioritaires.

Dans le cadre de la mobilisation des ressources et de ses missions réglementaires, la CDC du Gabon envisage la mise en place d’un produit d’Epargne règlementé domestique, destiné également à la diaspora. Ce produit aura pour objectif de sécuriser l’épargne, de garantir une rémunération stable et contribuer au financement du développement national.

1. **Objectifs et résultats poursuivis**
   1. **Objectif général**

Dans le cadre de la mobilisation de ses ressources, la CDEC et la CDC du Gabon ambitionnent la mise en place des produits d’épargne destinés principalement à la diaspora mais, dans la mesure du possible, ouverts aux épargnants domestiques pour éviter de mettre en place des produits discriminatoires. Ces produits d’épargne règlementés doivent être suffisamment digitalisés pour assurer commodité, facilité de transferts mais également la sécurité, la transparence et la confidentialité, pour attirer le maximum de la cible visée.

Une opportunité est donc donnée à la CDEC et à la CDC du Gabon, à travers le projet DIASDEV, d’explorer toutes les possibilités juridiques d’accompagnement de la diaspora notamment, dans une gestion sécurisée et productive des fonds de cette dernière.

La présente étude juridique menée dans le cadre du projet DIASDEV va permettre à la CDEC et à la CDC du Gabon de définir une véritable stratégie de diversification et de mobilisation des ressources alternatives, afin d’accompagner efficacement la Diaspora, ainsi que les résidents, dans des projets à forte valeur ajoutée pour le Cameroun et le Gabon, tout en offrant des instruments d’épargne et d’investissement adaptés aux besoins de ces derniers.

* 1. **Objectifs spécifiques**

En termes d’objectifs, il s’agit spécifiquement pour cette étude de :

* Faire une étude rigoureuse de tous les textes législatifs et règlementaires qui encadrent les activités des CDC dans la CEMAC et identifier éventuellement les réformes souhaitables pour une mise en œuvre optimale du projet DIASDEV au sein des CDC de la CEMAC ;
* Faire une étude rigoureuse des textes communautaires CEMAC et autres textes supranationaux susceptibles d’impacter l’intervention des CDC dans la gestion des fonds de la diaspora et proposer des pistes de solution ;
* Identifier les acteurs qui opèrent déjà dans la mobilisation de l’épargne de la diaspora au Cameroun et au Gabon, les modalités d’intervention de ces derniers, les difficultés expérimentées et proposer des canevas de collaboration pour une meilleure synergie et pour plus d’efficacité ;
* Faire une étude juridique sur la digitalisation des produits de mobilisation de l’épargne de la DIASPORA pour la CDEC du Cameroun et la CDC Gabon ;
* Déterminer sur la base de tout l’environnement juridique, les possibilités pour les CDC de la CEMAC de proposer des produits ou services spécifiques à l’attention de la diaspora et des épargnants résidents ;
* Proposer des variétés des produits sécurisés adaptés à plusieurs profils de la diaspora et des résidents en fonction de leurs catégories socioprofessionnelles, niveaux de revenus, etc. ;
* Déterminer le *modus operandi* à mettre en place pour la distribution des produits proposés, assorti des cahiers de charges détaillés précisant la répartition des rôles entre les CDC et les distributeurs en aval ;
* Faire une étude sur l’interaction, d’une part entre la CDEC et sa future filiale bancaire et d’autre part, entre la CDEC et les autres établissements de crédit, dans le cadre de la gestion de l’épargne en général et de l’épargne de la diaspora en particulier ;
* Faire une étude sur l’universalité du livret et sur l’extension des produits offerts par les CDC à la diaspora au reste de la population nationale ;
* Faire une étude sur les modalités de déploiement et/ou de présence des CDC aux principaux pays de résidence des membres de la diaspora ;
* Faire une étude sur les précautions juridiques à prendre dans le maniement des données à caractère personnel dans le cadre de la digitalisation ;
* Faire une étude sur les précautions spécifiques à prendre du point de vue de la lutte contre le blanchiment, la prolifération et le financement du terrorisme, dans la mobilisation de l’épargne de la diaspora.
* Faire une étude sur les incitations fiscales et réglementaires pour attirer l’épargne de la diaspora
* Faire une analyse d’impact des fluctuations monétaires sur les produits d’épargne destinés à la diaspora et proposer des mécanismes d’atténuation des risques.
  1. **Résultats à atteindre**

Ces études doivent permettre de :

* Obtenir des propositions claires sur la faisabilité et les modalités de mise en œuvre des produits de mobilisation de l’épargne de la Diaspora par la CDEC ;
* Faire ressortir les limites et autres lacunes identifiées dans les textes exploités et proposer des mesures correctives ;
* Etablir les interconnexions entre les acteurs identifiés (CDEC, sa future filiale bancaire, l’Autorité monétaire camerounaise, les établissements de crédit camerounais, la Banque centrale, les institutions communautaires ;
* Etablir un plan de mise en œuvre adapté au contexte sociopolitique du Cameroun et du Gabon.
* Etablir un cadre de gestion des risques financiers (risques de change etc.), en vue de garantir la viabilité et l’attractivité des produits d’épargne de la diaspora.
* Obtenir des propositions de mesures d’incitations fiscales et réglementaires permettant d’attirer et de sécuriser l’épargne de la diaspora, en s’inspirant des meilleures pratiques internationales

1. **Description de la mission**

**Périmètre géographique : Zone CEMAC, Cameroun et Gabon**

* 1. **Les livrables attendus**
* Vue juridique d’ensemble sur la CDEC du Cameroun et la CDC du Gabon, les textes communautaires et les textes supra en rapport avec la gestion de l’épargne ;
* Point juridique sur le régime de l’épargne au Cameroun et au Gabon ;
* Point juridique sur le régime de l’épargne dans la zone CEMAC ;
* Opportunités et limites de l’intervention de la CDEC du Cameroun et de la CDC du Gabon dans la gestion de l’épargne de la diaspora ;
* Pistes de réformes à entreprendre au niveau des textes nationaux pour la bonne mise en œuvre du projet par la CDEC du Cameroun et la CDC du Gabon ;
* Autorisations et agréments requis ;
* *Modus operandi* et chronogrammes possibles du déploiement pour la CDEC du Cameroun et la CDC du Gabon.
* Note de recommandations sur les incitations fiscales et réglementaires adaptées à la mobilisation de l’épargne de la diaspora ;
* Rapport sur l’évaluation et la gestion des risques financiers liés aux produits d’épargne de la diaspora

**Validation des livrables**

**En plus des livrables énumérés ci-dessous, toute réunion physique ou digitale doit donner lieu à l’écriture d’un compte-rendu remis à l’ensemble des parties prenantes dans un délai maximal de 48h après ladite réunion.**

**Les livrables seront validés par l’ensemble des personnes citées au 2) coordination de la mission.**

|  |  |
| --- | --- |
| **Livrables** | **Date de livraison** |
| Rapport intermédiaire | Mai 2025 |
| Rapport final | Juin 2025 |

* 1. **Coordination de la mission : Equipe projet**

**Pour Expertise France, l’interlocutrice privilégiée est :**

* Mme Aline Jaeglé, cheffe du projet DIASDEV au département Economie Durable et Inclusive, pôle Politique Economique et Commerciale

Téléphone : +33 6 10 01 95 54

Courriel : [aline.jaegle@expertisefrance.fr](mailto:aline.jaegle@expertisefrance.fr)

**La direction générale de la CDEC du Cameroun est :**

* M. EVINA OBAM Richard, Directeur Général

Téléphone : +237699936682

Mail : [richard.evina@cdec.cm](mailto:richard.evina@cdec.cm) ; [richardevina2000@yahoo.fr](mailto:richardevina2000@yahoo.fr)

**Pour la CDEC du Cameroun les points focaux sont :**

* M. Mohamadou BABA

Téléphone 00237 699 19 42 52

Mail : [mohamadou.baba@cdec.cm](mailto:mohamadou.baba@cdec.cm)

* Mme MEYO Lena Anaîs épse ZINTCHEM

Téléphone : 00237 697070721

Mail : [lena.meyo@cdec.cm](mailto:lena.meyo@cdec.cm)

**L’équipe technique de la CDEC du Cameroun est composée de :**

* M. Ibrahim ABDOURAOUFI, Directeur des Affaires Juridiques

Téléphone :+237 681569843

Mail : [ibrahim.abdouraoufi@cdec.cm](mailto:ibrahim.abdouraoufi@cdec.cm)

* M. Alain KITTI KITTI, Directeur de la Conformité et du Contrôle Permanent

Téléphone :+237 699961163

Mail : [alain.kitti@cdec.cm](mailto:alain.kitti@cdec.cm)

* M. Gérard ZE MENDO, Directeur de la Stratégie de la Coopération et du Contrôle de Gestion

Téléphone : +237 699107840

Mail : gerard.ze@cdec.cm

**La direction générale de la CDC du Gabon est :**

* M. Marius Issa NKORI, Administrateur Directeur Général,

[mnkori@cdc-gabon.ga](mailto:mnkori@cdc-gabon.ga)

**Pour la CDC Gabon les points focaux sont :**

* Mlle Eliane EYONO OBAME, Chargée de la Recherche et du Développement,

+ 241 066 00 23 28

[eeyone@cdc-gabon.ga](mailto:eeyone@cdc-gabon.ga)

**L’équipe technique de la CDC du Gabon est composée de :**

* Mme Angélique BUKA BUKA, Directeur Général Adjoint,

Téléphone

[anzang@cdc-gabon.ga](mailto:anzang@cdc-gabon.ga)

* Georges Padoue WANGHA, Secrétaire Général,

Téléphone

[GWANGHA@cdc-gabon.ga](mailto:GWANGHA@cdc-gabon.ga)

* M. Wilfried IKAPIT, Directeur des Études, de la Stratégie et des Financements,

Téléphone

[WIKAPIT@cdc-gabon.ga](mailto:WIKAPIT@cdc-gabon.ga)

* Pirani Murielle NKOGHE NZE, Chef de Service de l’Epargne et des Retraites ;

+ 241 66 00 23 81

[pmoubouengou@cdc-gabon.ga](mailto:pmoubouengou@cdc-gabon.ga)

**Le comité de pilotage technique comprend :**

* **L’équipe projet :**
  + **Expertise France :** voir ci-dessus.
  + **Equipe projet des CDC Cameroun et Gabon**
* **Les autres membres du comité de pilotage :**
  + **AFD :** AFD Paris, Matthieu Buratti, burattim@afd.fr
  + **Forum CDC :** Monsieur Bernardo Bini Smaghi, Secrétaire général Forum CDC, [bernardo.binismaghi@cdp.it](mailto:bernardo.binismaghi@cdp.it)
  + **CDC France :** Madame Gina Barbara, Conseillère Méditerranée-Afrique, Direction des Relations Institutionnelles, Internationales et Européennes (DRIIE), [Gina.Barbara@caissedesdepots.fr](mailto:Gina.Barbara@caissedesdepots.fr)
  1. **Approche**

Le prestataire devra accompagner les bénéficiaires selon l’approche suivante :

* Une approche participative lors de réunions de suivi régulières avec l’équipe projet élargie
* Une communication régulière avec les points focaux sur l’état d’avancement ;
* Un chronogramme devra être établi et respecté, une réunion de cadrage, des réunions et ateliers de concertation avec les bénéficiaires, des comités d’étapes réguliers et le tout formalisé par des compte-rendu

1. **Lieu, Durée et Modalités d’exécution**
   1. **Période de mise en œuvre : avril à juillet 2025**
   2. **Date de démarrage : avril 2025**
   3. **Date de fin : juillet 2025**
2. **Expertise et profil demandés**

**L’expert devra justifier d’une expérience de minimum 15 ans révolus dans tous les domaines cités ci-dessous.**

* 1. **Nombre d’experts de l’équipe dédiée à l’exécution de la mission :** 1
  2. **Profil de l’expert désigné en charge de l’exécution du contrat**

1. Qualifications et compétences :

* Titulaire d’un diplôme universitaire de 2e cycle en droit, finance.
* Excellentes qualités /capacités :
  + de communication
  + de transmission des connaissances
  + de synthèse et de rédaction
  + d’analyse argumentée
  + respect des délais
* Excellente maîtrise du français (écrit / oral)

1. Expérience professionnelle

* Disposer d'une expérience de **minimum 10 ans** dans les domaines cités ci-dessus ;
* Expertise spécifique demandée :

1. Compétence et connaissance en instruments financiers communautaires sur la zone CEMAC ;
2. Compétence et connaissance du modèle spécifique des CDC et des CDC Africaines ;
3. Compétence réglementaire de l’autorité régulatrice BEAC ;
4. Compétence réglementaire de la régulation COBAC ;
5. L’expert devra fournir au moins deux références vérifiables de missions similaires menées dans les 5 dernières années, avec un résumé des résultats obtenus.
6. L’expert devra avoir une expertise principale en droit et finance, avec une connaissance souhaitée des nouvelles technologies appliquées aux services financiers (digitalisation de l’épargne) et des incitations fiscales pour la mobilisation de l’épargne. Régulation bancaire et financement de la diaspora
7. **Informations pratiques**

L’offre du prestataire devra comporter obligatoirement les éléments suivants ayant valeur contractuelle :

* 1. Présentation de l’expert et CV
  2. Compréhension du contexte, des enjeux et contraintes
  3. Démarche méthodologique détaillée pour mener à bien l’exécution des prestations
  4. Note de présentation des expériences des interventions similaires
  5. Planning organisationnel et calendrier
  6. Offre financière : Budget détaillé

**Aucune mission en présentiel, distanciel uniquement. Modalités d’échange par mail, visio conférence, téléphone.**